



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 14 décembre 2023

## Discours d'Emmanuel Macron sur l'enseignement supérieur et la recherche: des provocations néolibérales et des attaques majeures en perspective

Tous les poncifs néolibéraux et le champ lexical de la technocratie étaient au rendez-vous dans le discours d'Emmanuel Macron du 7 décembre dernier. D'après le Président, de terribles *"maladies structurelles"* menaceraient le système de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le gouvernement doit engager des réformes de *"simplification et de clarification"* pour doter le ministère d' *"une vraie fonction de pilotage et de stratégie"*. Ses précédents gouvernements auraient déjà corrigé plusieurs difficultés (via la loi ORE, la LPR, le développement des EPE) mais selon Emmanuel Macron les *"procédures administratives [restent] trop lourdes et chronophages"*, le système manque de compétitivité internationale et l'investissement privé dans la recherche et les universités reste trop faible.

Ainsi pour Emmanuel Macron *"il faut que l'on accepte de fermer une équipe qui ne fonctionne pas"*, *"les statuts ne sont pas des protections, ce sont devenus des éléments de complexité"* et les universités doivent construire leur propre identité *"avec des financements beaucoup plus incitatifs"*.

Le tout dans les 18 prochains mois, soit à l'horizon automne 2025, tant pis pour les équipes qui ne suivront pas et les personnels déjà débordé-es et exténué-es. Et tant pis si tout cela devra se faire en même temps que la réforme de la formation des enseignant-es qui va percuter les INSPE mais aussi les maquettes de licences dès ces prochains mois.

Ce **programme d'autonomie**, on le connaît malheureusement depuis 2017, les Macron Leaks sur l'université et depuis le rapport de la cour des comptes de 2021 : il vise à approfondir la conversion entrepreneuriale des universités, et notamment de leurs ressources humaines, pour rendre les universités plus compétitives sur le marché de la connaissance et de la recherche. 15 ans après la première loi sur l'autonomie des établissements (la LRU en 2007), le

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



constat est pourtant sans appel : l'autonomie consiste surtout à transférer des charges budgétaires aux établissements (le Glissement Vieillesse Technicité à la charge des établissements, non compensation des mesures "d'augmentation" du point d'indice...) et se traduit par des mesures d'austérité et des gels de postes. Cette autonomie s'est par ailleurs faite de pair avec une centralisation gestionnaire et non démocratique à base de pilotage stratégique, indicateurs de performance, "dialogues" de gestion... renvoyant les personnels à des processus d'évaluation permanents (HCERES, EPI...).

Le projet d'Emmanuel Macron, c'est un **système à deux vitesses** avec, d'un côté, de grands Établissements Publics Expérimentaux qui captent les ressources et les financements et, de l'autre, des universités de proximité ou des composantes (les IUT notamment) chargées d'accueillir les catégories populaires à moyens constants, en collaborant avec les entreprises de leur bassin local. En parallèle, le ministère promeut la labellisation de formations privées du supérieur et permet à de grands groupes capitalistes de mettre la main sur ce marché lucratif.

Dans la poursuite de la LPR et de son protocole "*carrière et rémunération*", Emmanuel Macron entend poursuivre la **casse des statuts** (qui sont devenus pour le président des "éléments de complexité") et ainsi renforcer le localisme et l'arbitraire des directions d'université dans le recrutement... Or ces dispositifs tirent les salaires vers le bas, individualisent les parcours et renforcent les primes au détriment du salaire social.

Enfin, Emmanuel Macron entend renforcer encore plus la recherche sur projet via l'ANR, à l'inverse d'une recherche de temps long sur financements pérennes que nécessitent pourtant les grands enjeux sociaux et écologiques.

**Pour SUD éducation, ces déclarations résonnent comme des provocations pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous défendons un ESR radicalement opposé à cette vision libérale :**

- un véritable service public de l'enseignement supérieur et de la recherche à hauteur de 3% du PIB ;
- une université ouverte, gratuite et aux capacités d'accueil permettant à toutes et tous de poursuivre leurs études dans

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



la filière de leur choix. Ainsi nous revendiquons l'abrogation de la loi ORE, de Parcoursup et de Mon Master.

- la fin et le démantèlement des EPE et des Grands établissements qui permettent de déroger au Code de l'Éducation ;
- la défense des statuts de fonctionnaires et la titularisation de tous·tes les personnels précaires et contractuel·les ;
- une recherche débarrassée des contraintes économiques, l'abrogation de la LPR, la suppression de l'ANR et de la recherche sur projet ;
- les libertés académiques des enseignant·es-chercheur·ses et la démocratie universitaire dans les composantes, les services et les laboratoires.